

## La position du juge face au principe de la liberté contractuelle

Par **ouattra**, le **09/05/2016** à **22:37**

on me demande ce que je pense de la position du juge face au principe de la liberté contractuelle

Par **Camille**, le **09/05/2016** à **23:18**

[fluo][s]**BONSOIR !!!**[/s]/[fluo]

Lire d'abord fructueusement :

<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

Et quelle est-elle, cette fameuse "position du juge", en matière de liberté contractuelle ?  
Sinon, comment savoir ce qu'on en pense ?

[smile17]

Par **YOUGBI**, le **06/04/2017** à **22:29**

Quelle est la place du juge dans le contrat avec le nouveau code civil français ?

Par **Xdrv**, le **06/04/2017** à **22:33**

Bonsoir,

Etes-vous sur d'être doctorant ?

Au moins vous avez fait l'effort de poster votre question dans un sujet lié, c'est déjà ça ...

Par **Camille**, le **06/04/2017** à **22:53**

Bonsoir,

Qu'appellez-vous le "nouveau code civil" ?

Par **YOUGBI**, le **06/04/2017 à 22:55**

Merci bien modérateur.

A toute chose, le doute est permis, à fortiori le statut de vos inscrits, personnes inconnues. Néanmoins, une once d'affabilité et d'indulgence à l'égard des nouveaux inscrits me semble non moins utile, la maîtrise du système d'exploitation de la page n'étant pas donnée à tous. Je vous remercie.

Par **Xdrv**, le **06/04/2017 à 23:09**

Bonsoir Yougbi et bienvenue parmi nous,

Honorer les règles élémentaires de politesse ne relève pas de la maîtrise du système d'exploitation de la page comme vous dites.

Je vous invite à lire la charte du forum comme vous êtes un nouvel inscrit :

<http://www.juristudiant.com/forum/charte-de-bonne-conduite-a-lire-avant-de-poster-t11.html>

En gros on vous demande de dire bonjour et merci pour la forme. Pour le fond, il est souhaité que vous expliquiez votre problème un minimum et que vous montriez que vous avez travaillé, cherché [smile3]

Camille je pense que Yougbi fait référence à la réforme du droit des contrats, mais ce n'est qu'une supposition

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/04/2017 à 09:16**

Bonjour

Je rejoins marcu13, il n'y a ni "bonjour" ni "merci" dans votre message et vous ne démontrez aucun travail préalable.

J'émet également des doutes sur le fait que vous soyez doctorant.